

Luxembourg, le 14 septembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Pose de la 1^{ère} pierre du projet de construction de 4 maisons jumelées à Useldange »



Useldange, le 14 septembre 2018 – Le Fonds du Logement a procédé ce jour à la pose de la 1^{ère} pierre de son projet de construction de 4 maisons jumelées sis rue de l’Eglise à Useldange. Cette manifestation a eu lieu en présence de Monsieur Marc Hansen, ministre du Logement, de Monsieur Pollo Bodem, bourgmestre de la Commune d’Useldange, de Madame Diane Dupont, présidente du conseil d’administration du Fonds du Logement, et de Monsieur Eric Rosin, directeur du Fonds du Logement.

De caractère contemporain avec des volumes simples et compacts, le projet comprend la réalisation de 2 ensembles de 2 maisons s’intégrant harmonieusement à l’environnement existant. Afin de répondre aux exigences du terrain naturel, les maisons seront construites sur 3 niveaux et comprendront 4 chambres-à-coucher pour une surface habitable de +/- 137 m². Chaque maison bénéficiera d’un parking sur l’avant, d’un car-port privatif attenant et d’une terrasse sur l’arrière, offrant un cadre de vie agréable aux habitants.

L’ensemble du projet, de classe énergétique A/A/A, est destiné à vente subventionnée.

Le coût de construction, bénéficiant du soutien financier du Ministère du Logement, s’élève à 1.389.000,- € hors TVA et honoraires.

La conception a été confiée au bureau Dieschbourg Wagner Architectes. Les autres hommes de l’art y participant sont le bureau MD Structures pour le génie statique, Actif pour le génie technique, D3 Coordination pour la coordination de sécurité santé et OGC pour le contrôle technique.

Fonds du Logement
Service communication
Tel. 26 26 44 – 850
www.fondsdulogement.lu
service.communication@fondsdulogement.lu